

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 46 (1912)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Septembre 1911.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2,50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2,60 pour la Suisse,

fr. 3,50 pour l'étranger.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA FAUNE ORNITHOLOGIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL⁽¹⁾

(SUITE)

346. *Xema ridibundum* ou *Larus ridibundus*, L. (*Mouette rieuse* ou *gueux*). -

Cet oiseau si commun sur notre lac, de fin Septembre à fin Mars, porte d'après les pays qu'il habite, les noms suivants:

Suisse: *Mouette rieuse* ou *Sachmæwe* ou *Gyritz*. - Genève: *Bezule* ou *Beoule* (dans la «Nouvelle-Héloïse», J.-J. Rousseau la nomme «Desolet»). - Vaud: *Biju*. - Léman: *Bédru*. - Yverdon: *Quincatre*. - Neuchâtel: *Gueux*. - Berne: *Gyriz*. - Unterwald: *Hallrad*. - Tessin: *Garigola*.

Allemagne: *Sachmæwe*, *Seekröhe*, *Mohrenkopf*, *Hallrod*. - Constance: *Pfaff*.

Italie: *Gabbiano comune*.

France: *Mouette commune*. - Côtes de France: *Miaule*. - Normandie: *Mauve*. - Dunkerque: *Étaillet* ou *Margât*. - Picardie: *Soverel*. - Savoie: *Salourde*.

Hollande: *Rokmeenn*. - Frise: *Kob*.

Angleterre: *Saughing Mew*, *Blackheaded*.

Norvège: *Krykkje*.

Suède: *Skrattmas*.

Finlande: *Naurulohki*. - **Bologne:** *Rybitu*.

Cette *Sore*, qui nous arrive avec l'automne, a nidifié et passé la belle saison dans les pays suivants: Russie, Finlande, îles et rives de la Baltique, Schleswig-Holstein, Danemark, Hollande, Écosse (Shetland et Hébrides), sur quelques points de la côte anglaise, (signalons la grande rookerie de Cockerham, près de Lancaster, dans la baie de Morecambe, où chaque printemps des milliers de mouettes se réunissent sur la plage herbeuse et marécageuse, pour y élever leurs jeunes), en France, le long de la Loire et sur les étangs de la Dombes (Ain), au Portugal, en Hongrie.

La *rieuse* a dû nicher autrefois, avant le dessèchement du Grand Marais, dans les parages de l'embouchure de la Thièle; mais actuellement, malgré nos recherches depuis nombre d'années, nous n'avons pu découvrir une place de nichée. En Suisse, pour

(1) Voir Rameau de Sapin de 1911, p. 35 à 37; 1912, p. 25 à 26.

ce qui est du Léman, des nichées ont été constatées à l'embouchure du Rhône, près de Villeneuve (1902, Fatio, et 1905, Rubin); dans le delta des Dranses, non loin de Choron (1907, Rubin, Forel, Henry; - 1908, Sancy, Souvairan.); sur les rives du lac de Zurich (1891, Vorbrodt; - 1903, Graf); dans les marais d'Uznach; puis en 1907, 1908 et 1909, dans les marais de Kaltbrunn (Moll-Tobler). Cela n'implique nullement que la rieuse ne niche pas de temps à autre près du môle de la Chièle. MM. G. Robert et A. Robert, pêcheurs et chasseurs à Marin, nous ont raconté qu'autrefois ils allaient chaque année, à la fin de Juin, récolter par corbeilles (!) les œufs de mouette, qui étaient excellents. M. Châtelain, chasseur de Monruz, nous a affirmé avoir eu en sa possession quelques œufs de « gueux » provenant de cette rookerie.

Pour ce qui concerne les migrations de l'espèce, nous prions nos lecteurs de vouloir bien consulter le Rameau de Sapin, Septembre 1908, Décembre 1910, Mars et Juillet 1911.

Avant de traiter de ses variations de plumage, pendant ses séjours hivernal et estival chez nous, de ses lieux de prédilection, dates d'arrivée et de départ, nous soumettons aux lecteurs les notes que nous avons prises pendant plusieurs années, et concernant spécialement la mouette rieuse.

1899. 27 Septembre: - Arrivée à Neuchâtel.

1900. 10 Juillet: - Dans les champs avoisinant la gare des Verrières, entre 6 et 8 h. matin, on remarque 15 mouettes rieuses, avec capuchon.

1901. 1^{er} Mars: - Fort départ de Neuchâtel.

1906. 8 Juillet: - Sur môle des Bains, Auvernier, 15 à 20 rieuses à capuchon.

1908. 29 Janvier: - 6 mouettes séjournent aux abattoirs de Fleuri, sur l'Arense.

" . 13 Février: - Devant Serrières: quelques-unes avec capuchon; beaucoup avec mouchetures brunes, le plus grand nombre avec tête entièrement blanche.

" . 3 Mars: - Serrières: Encore 120 à 150 individus à tête encapuchonnée; peu de têtes blanches.

" . 17 Juillet: - Auvernier: Bains, 20 à 25 rieuses avec capuchon; celles qui ont la tête blanche n'ont pas le plumage d'adulte.

" . 23 Juillet: - Baie d'Auvernier: un individu en plumage de jeune.

1909. 19 Janvier: - Embouchure de la Serrière: un sujet à capuchon complet.

" . 4 Mars: - Embouchure Ruissseau des Allées (Colombier): sol d'une centaine, parmi lesquelles 20 rieuses à capuchon.

" . 26 Mars: - Aucune devant Serrières, quelques-unes à l'Évêlé.

" . 3 Juin: - 50 rieuses devant les quais (Neuchâtel).

" . 12 Juin: - 12 sur môle, Auvernier.

" . 13 Juin: - 13 devant Serrières.

" . 9 Juillet: - Môle Auvernier: une vingtaine, dont quelques-unes encore avec capuchon.

" . 15 Août: - Auvernier: leur nombre a augmenté.

1910. 3 Février: - Serrières: environ 200; quelques-unes commencent à mettre leur capuchon. On remarque beaucoup de juv. 1909.

1910. 10 Mars : - Aucune devant Serrières.
 " 20 " : - Quelques-unes ont réapparu (Serrières).
 " 24 " : - 50 au large (Auvernier), 12 avec capuchon complet.
 " 3 Avril : - Quelques individus avec capuchon, d'autres en plumage de transition.
 " 21 " : - Vingtaine avec capuchon en formation; queue barrée de noir à l'extrémité.
 " 12 Mai : - 10 avec capuchon complet, d'autres avec tête mouchetée.
 " 26 " : - 1 riense, Baie d'Auvernier; aucune devant Serrières.
 " 22 Août. : - Nombreuses devant Auvernier, les Ruaux, Serrières, les quais.
 " 3 Septembre. : - Leur nombre a augmenté.
 " 9 " : - Très nombreuses sur la grève entre Auvernier et Serrières, matin
 " (peut-être sont-elles de passage).
 " 29 Septembre. : - Devant Auvernier : 50 ; - 3 Octobre : 30.
 " " " : - Serrières : 100 ; - " : 120.
 " " " : - Neuchâtel : 60 ; - " 80.
 " 2 Octobre : - 30 à 40 dans les prés d'Arcuse.
 " 30 " : - Vol de 550 à 600 " "
 " 21 Novembre : - Devant Serrières, j'observe deux sujets à capuchon brun complet.
 " 1^{er} Décembre : - Encore un individu avec capuchon, même endroit. - Beaucoup de
 juv. 1910, tandis que dans la Baie de l'Évole, il y a surtout des rienses en plumage d'adulte.
 " 29 Décembre. : - Baie de l'Évole, 1 exemplaire à capuchon
 " 30 " : - Devant Serrières, " " "
 1911. : - Du commencement de Janvier à mi-Février, nous comptons en
 moyenne : Devant Auvernier : 100 ; - Serrières : 250 ; - Baie de l'Évole : 250.
 " 16 Février : - Nombre d'individus avec capuchon moucheté ; quelques-uns avec
 capuchon foncé. (A suivre). A. Mathey-Dupraz.

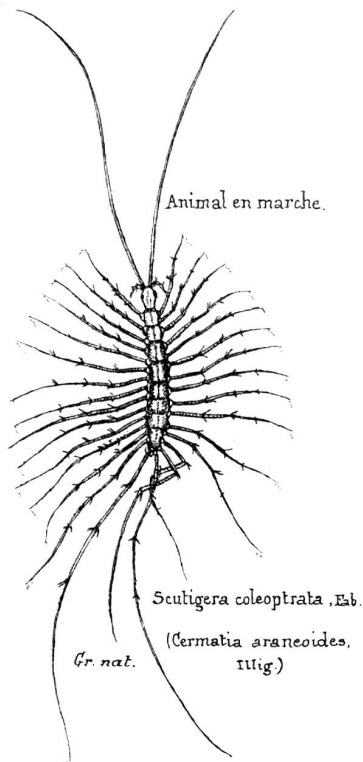
LA SCUTIGÈRE

(Scutigera coleoptrata, Fab.)

Originnaire des pays du midi, sa vraie patrie, ce myriapode si intéressant à divers points de vue a déjà été signalé dans différentes villes de l'Europe centrale, et à Neuchâtel en particulier. Seulement le regretté professeur M^{re} Paul Godet, dans une séance de la Société des sciences naturelles (Bulletin, Tome XX, pages 158 et 159), présenta la Scutigère comme étant apparue dans nos murs à plus d'une reprise ; M. le M^{re} Godet ajoutait, pour finir : « Jusqu'à présent, il ne semble pas qu'on doive la traiter comme une espèce indigène ».

Or, depuis l'année 1908, où il me fut donné d'observer pour la première fois une Scutigère, j'ai retrouvé cet insecte chaque printemps, soit à Bellevaux, soit à Bel-Air, à la Maladière, à Gibraltar, à Vieux-Châtel ou encore au Crêt-Caconnet ; je n'ai jamais rencontré ce myriapode plus loin que la ruelle Vaucher du côté de l'Ouest, et au Nord plus haut que les Fahys ⁽¹⁾.

(1) La Scutigère existe aussi à l'Évole, où une douzaine d'exemplaires ont été capturés en 1912. (A. Dubois).



La Scutigère apparaît avec les premières chaleurs printanières, vers la fin d'Avril ; elle disparaît, en général, au commencement de Juillet, et la date la plus tardive à laquelle j'ai pu en remarquer une fut le 29 Juillet 1912.

Quoique provenant primitivement de pays plus chauds que le nôtre, je suppose que la Scutigère est aujourd'hui bien définitivement acclimatée dans notre ville, et plus spécialement dans les quartiers de l'Est. Trouve-t-elle dans cette partie de notre cité, de petits insectes ou des larves qui lui conviennent mieux ? Ou bien la nature du terrain, sa situation, son exposition au soleil lui sont-elles ici plus favorables ? Et tous ces facteurs réunis lui permettent-ils de se reproduire normalement ? Tout me porte à le croire, car j'ai beaucoup de peine à admettre que, pendant cinq années de suite, il se reproduise régulièrement une de ces causes fortuites, comme par exemple l'expédition de fruits du midi, qui permettra l'observation de plusieurs Scutigères, et je crois que, sans plus hésiter, on peut hardiment l'admettre aujourd'hui dans notre faune indigène.

Je ne reviendrai pas ici sur la description morphologique de la Scutigère, et je renvoie les lecteurs que cela peut intéresser au Rameau de Sapin, Janvier 1892, et Décembre 1906, ainsi qu'au Bull. de la Soc. neuch. des sciences nat., Tome XX, pages 158 et 159, où tous les renseignements désirables sont donnés.

Et maintenant voici quelques observations qu'il m'a été possible de faire sur le caractère, le tempérament et les habitudes de ce petit animal, pas très joli, cela est vrai, mais fort intéressant, très curieux, et surtout assez rare sous nos latitudes.

Tout d'abord, la Scutigère ne se montre pas, ou presque pas, pendant le jour ; si elle le fait, c'est qu'elle a été dérangée, ou qu'elle se trouve dans un endroit dont la lumière est diffuse ; elle n'apparaît normalement qu'au crépuscule. On peut alors la voir, sur les murs, contre les murailles des maisons, avancer très rapidement en déplaçant ses quinze paires d'articles. Au moindre bruit, à la première alerte, elle s'arrête, abaisse et élève alternativement ses antennes qu'elle porte très longues (jusqu'à 4 cm) et qui sont chez la Scutigère des organes très sensibles ; il suffira de frôler ces antennes avec la moindre brindille pour voir l'animal donner aussitôt des signes de la plus vive anxiété, de détresse, et plus particulièrement de nervosité ; la Scutigère a-t-elle cru distinguer ou flairer quelque ennemi voisin, elle change subitement de direction et s'enfuit à toute vitesse ; elle ne tarde pas à s'arrêter, brusquement, fait manœuvrer à nouveau ses antennes et repart de nouveau en changeant encore une fois de route. Elle continue ainsi jusqu'à ce qu'elle soit complètement rassurée et que rien ne vienne plus la surprendre et l'effrayer. En voyant cet insecte si sensible et qui reconnaît le danger aussi vite et aussi sûrement, j'en ai conclu que la Scutigère devait posséder un sens tactile très développé, ou bien un sens olfactif des plus délicats.

Pendant le jour, une fente de rocher, une lézarde de muraille, une pierre tourmentée tiennent lieu d'abri et de refuge à ce myriapode et le préservent des rayons brûlants du soleil.

Ch^s Cornaz, dubiste.

NOTES FLORISTIQUES

Avant d'énumérer les plantes intéressantes observées en 1911 et 1912, je signalerai deux stations remarquables à divers points de vue. La première, que m'a indiqué M. P. Matthey-Doret, professeur, est l'ancien enclos des « rablons » situé à côté de la Grande Blanchisserie Neuchâteloise, c'est-à-dire le terrain où la Ville de Neuchâtel entreposait autrefois les balayures. Celles-ci subissaient un certain triage, puis étaient revendues comme engrais, surtout aux propriétaires de signes. Le produit fertilisant le plus efficace contenu dans ces matériaux était la potasse, qu'y introduisait une forte proportion de cendres de bois. Depuis quelques années, le chauffage central et la cuisine au gaz se sont tellement généralisés qu'il n'y a presque plus de cendres de bois dans ces déblais, d'où est résulté leur mévente aujourd'hui totale. Ils sont maintenant jetés au lac où ils contribuent à la formation des nouveaux terrains de l'Est. L'ancien enclos des « rablons » est donc un sol surfumé où s'étalait cette année, à côté d'un jardin potager, une prairie artificielle d'une vigueur de végétation extraordinaire. Dans cette prairie ont été cueillis en robustes exemplaires : *Vicia angustifolia*, *V. dasycarpa*, *V. narbonnensis*, *V. cf. lutea* (à fleurs blanches et non jaunes), *Coriandrum sativum* avec une autre ombellifère étrangère à notre flore et qui n'a pu être déterminée, enfin *Anchusa italica* et *A. officinale*. Ce sont là des plantes accidentelles et qui sans doute ne se maintiendront pas.

La deuxième station ou, disons plutôt, la deuxième région, nous l'avons visitée le 20 Juin 1912 en compagnie de M. Fritz Jordan, pharmacien, et sous l'aimable conduite de M. A. Gaille, pharmacien à Saint-Aubin. Il s'agit de la contrée qui s'étend de Vaumarcus à Concise, mais tout particulièrement des abords du vieux chemin dominant la route cantonale et qui tend de Vaumarcus à la Buisse. On sait que la flore de Vaumarcus ménage des surprises, grâce aux nombreux essais de naturalisation du baron de Büren. Il est aujourd'hui intéressant de noter les espèces qui se sont maintenues dans la contrée.

(A suivre).

Aug. Dubois.

NOTES SUR QUELQUES LÉPIDOPTÈRES DES GORGES DE L'AREUSE ⁽¹⁾

(SUITE)

Xylina conformis, S.V. (furcifera, Hufn.) : - Comme les années précédentes ; au printemps, une douzaine au moins, puis un exemplaire frais à Combe-Garot le 17 Septembre.

Xylina ingraca, H. S. : - Deux hivernés.

Cucullia campanulae, Fr. : - Au Blau de l'Eau en Juillet. (Fig. 15).

Plusia festucae, L. : - Une à Combe-Garot, deux à Auvernier ; a été prise (à la montagne) également cette année-ci.

Plusia circumflexa, S.V. (Gutta, Gn) - Un à Auvernier le 7 Août, un autre aux Clées, fin Août (Fig. 16).

(1) Voir « Rameau de Sapin » de 1911, pages 4 à 7, 11 à 14, 21 à 24.

Plusia interrogationis, L. : - 2 individus à Combe-Garot, fin Juillet (Fig. 17).

Zanclognathes tarsicrinalis, Knoch : - D'après le catalogue de M. de Rougemont ; cette espèce n'a pas encore été signalée dans notre domaine et aura été confondue avec *Z. tarsipennis*, Tr. (*tarsicrinalis*, Hb.). Cinq exemplaires au-dessus d'Auvernier (Fig. 18).

Pour les phalènes, nous recommandons la chasse au filet, en battant les buissons et les branches basses des arbres. En été, à la montagne, en battant les sapins avec un filet léger et à long manche, il est facile de se procurer de nombreux *Lygris*, *Cidaria*, *Numeria*, *Ellopi*a, etc.... Il n'est même pas nécessaire de chasser au grand soleil.

Géométrides.

Acidalia contiguaris : - Déterminé par M. de Rougemont. Espèce des Alpes valaisannes, nouvelle pour notre faune.

Acidalia mutata, Tr. (*incanata*, L.) : - Plusieurs aux Usines des Gorges.

Zonosoma porata, Fab. : - Très rare ; Cottendart sur Colombier.

Zonosoma quercimontaria, Bast. : - Gorges de l'Arense.

Bapta pictaria, Curt. : - Un à Combe-Garot et un aux Clées, fin Avril 1912. (Fig. 19).

Bapta taminata, s.v. (*bimaculata*, Fab.) : - Près des Clées ; au filet.

Numeria pulveraria, L. : - Trois au filet le long des Gorges.

Hibernia defoliaria, Cl. var. *obscurata*, Stgr. : - 4 exemplaires, Molliats et Clées, fin Octobre.

Biston prodromarius, s.v. (*stratarius*, Hufn.) : - Quelques-uns chaque année en Mars (Fig. 20).

Boarmia repandata, L. variété *conversaria*, Hb. : - Clées. (Fig. 21). Nous donnons également deux figures entièrement différentes de *B. repandata*, espèce qui varie beaucoup (Fig. 22 et 23).

Boarmia roboraria, s.v. : - Déjà signalé l'année dernière 3 ♂ et une ♀ aux Clées, fin Juin et Juillet.

Boarmia secundaria, s.v. : - Une ♀ aux Clées.

Boarmia angularia, Thnb. (*viduaria*, s.v.) : - Très rare ; un ♂ aux Clées (Fig. 24).

Boarmia punctularia, Hb. : - Très rare aussi ; 2 aux Clées en Mai, un autre au-dessous du Champ-du-Moulin (Fig. 25).

Gnophos variegata, Dup. : - Très rare. Clées ; automne. (Fig. 26).

Gnophos serotinaris, s.v. : - Un couple, Clées et Combe-Garot, fin Août.

Cidaria variata, s.v., var. *stragulata*, Hb. : - Cottendart, 18 Juin, plusieurs.

Cidaria aptata, Hb. var. *suplata*, Fr. : - Combe-Garot, un.

Cidaria infidaria, Loh. : - Clées, 9 Juillet.

Cidaria tophaceata, s.v. : - Deux au Blau de l'Eau, 19 Mai ; puis 2 autres aux Clées, fin Septembre. Cette seconde génération non signalée jusqu'ici a déjà été observée en 1910 aux Molliats le 11 Septembre.

Cidaria scripturaria, Hb. : - Très rare ; deux à Combe-Garot.

Cidaria heparata, s.v. (*obliterata*, Hufn.) : - Prise en nombre dans la forêt en face de l'Usine des Molliats.

Cidaria corylata, Thunb. (*ruptata*, Hb.) : - Six aux usines des Gorges (Fig. 27).

Cidaria rubidata, s.v. : - 2 exemplaires.

Eupithecia veratraria, H.-S. : - Sâturage des Prés-devant, au-dessous du Mt Racine, le 6 Juillet (Fig. 28).

Eupithecia helveticaria, Bsd. : - Usines des Gorges, un exemplaire.

Paul Favre.

Fig. 15.

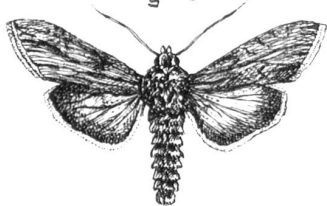
*Cucullia campanulae*, Frr.

Fig. 20.

*Biston prodromarius*, S.V.

Fig. 24.

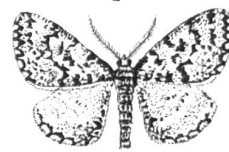
*Boarmia angularia*, Thunb.

Fig. 16.

*Plusia circumflexa*, S.V.

Fig. 21.

*Boarmia repandata*, L.
var. *conversaria*, Hb.

Fig. 25.

*Boarmia punctularia*, Hb.

Fig. 17.

*Plusia interrogationis*, L.

Fig. 26.

*Gnophos variegata*, Dup.
(tacheté de jaune).

Fig. 18.

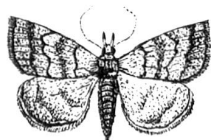
*Zanclognates tarsicrinalis*, Knod.

Fig. 22.

*Boarmia repandata*, L.

Fig. 27.

*Cidaria corylata*, Thunb.

Fig. 19.

*Bapta pictaria*, Curt.

Fig. 23.

*Boarmia repandata*, L.

Fig. 28.

*Eupithecia veratraria*, H.S.

69^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB JURASSIEN

Par un temps splendide, au sein de notre belle nature jurassienne, avec comme fond le majestueux Creux-du-Van, furent tenues le dimanche 23 Juin, les assises du Club Jurassien.

À 10 h. 30, M. Ch. Cornaz, Secrétaire du Département de l'Instruction publique, président central, ouvre la séance par le chant de l'hymne national, entonné par 102 clubistes des sections de la Béroche, Travers, Flevier, La Chaux-de-Fonds, Renan, Neuchâtel.

À ces clubistes se sont joints familles et amis en nombre considérable.

M. le président, au milieu des acclamations, salue la présence de M. le D^r Guillaume, le vénéré fondateur du Club en 1865 et notre bienfaiteur, de M. le D^r Saul Yanga, de S^t Aubin, de M. J. Belfjan, un des fondateurs de la section de La Chaux-de-Fonds.

Le procès-verbal lu et adopté, il est fait lecture du télégramme suivant, souligné par les bravos de l'assemblée :

« Club Jurassien, Ferme Robert, Nairoigue :

« Espérais jusqu'à hier soir être des vôtres et regrette de ne pouvoir aller me retenir et prendre un bain de jeunesse par ce temps superbe dans ce site adoré. Continuez à cultiver l'enthousiasme et l'idée patriotique des fondateurs. Vise le toujours jeune Club Jurassien !
Ferrier, Conseiller Fédéral. »

M. le D^r Guillaume désirait depuis longtemps venir à une de nos assemblées. Il rappelle le but du Club qui est de guider l'activité des jeunes. Intéressons-les à la nature de notre Jura, apprenons-leur à penser. Il faut que tous les Neuchâtelois deviennent des admirateurs de notre beau pays. Et que les jeunes, aussi bien que les grands et les vieux, nous fassent part de leurs observations. N'oublions pas le « Rameau de Sapin », auquel tous les clubistes doivent collaborer.

Ces enthousiastes paroles sont couvertes d'applaudissements.

Deux travaux, de M. Verdon, de Travers, sur « les moineaux » ; de M. Huenzi, de Neuchâtel, sur « l'origine des trois lacs jurassiens », et une communication de M. R. Steinet, de La Chaux-de-Fonds, sur les réserves créées par la Ligue pour la protection de la nature, nous conduisent jusqu'à midi.

L'archiviste conjure le Club de lutter avec énergie contre les arracheurs de plantes, en suscitant une loi protectrice cantonale.

M. le D^r Guillaume propose au Comité central de rappeler au Comité des fêtes en faveur de J.-J. Rousseau à Genève, que Jean-Jacques a été le premier à attirer l'attention sur l'observation de la nature, que ce fut chez nous un de nos premiers clubistes et que nous le réclavons comme tel.

Un morceau de musique brillamment exécuté par l'orchestre de la section de Neuchâtel clôt cette première séance et chacun s'en va piqueniquer pour suivre aux traditions du Club.

À 3 heures, séance de relevée. M. le Président salue la présence de M. Ferd. Porchat, conseiller communal à Neuchâtel, ancien président central.

Le Comité central fait adopter le texte d'une lettre au Conseil d'Etat pour la protection des petits oiseaux.

L'assemblée décide de faire placer au haut du Creux-du-Van des plaques mettant en garde les promeneurs contre le lancer des pierres et autres projectiles en bas les rochers.

La Commission de surveillance de la propriété présente un court rapport sur sa séance du dimanche 16 Juin dernier. Ses propositions sont renvoyées pour examen à une nouvelle réunion qui aura lieu au cours de l'été.

Sous le président central, après avoir constaté la pleine réussite de la journée, clôt la séance à 3 h. 50.

Bien lui en prit ; un gentil petit orage, avec tonnerre et grêle, souligna la fin de la fête : toutes les puissances de la nature ont pris part à notre assemblée générale.

Club Jurassien.

Comité Central,